



# La Chronique

DÉPÔT LÉGAL, 2<sup>e</sup> TRIMESTRE 2018  
VOLUME 40, N<sup>o</sup> 5  
MAI 2018

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

Une petite ville dans une grande forêt

## SECTEURS DU MONT CERVIN ET DU CHEMIN DU TOUR-DU-LAC NORD REPRISE DES TRAVAUX EN MAI

C'est dans les prochains jours que reprendront les travaux pour le prolongement des infrastructures d'aqueduc et d'égout dans le secteur du mont Cervin, et ceux de réaménagement d'une partie du chemin du Tour-du-Lac Nord. Voici plus de détails pour chacun des projets.

### SECTEUR DU MONT CERVIN

Les travaux prévus au calendrier s'échelonnent du **7 mai au 25 juillet**. Les échéanciers pourraient toutefois être modifiés suite à certaines variables non prévisibles (par exemple, les soubresauts de Dame Nature).

Les informations pertinentes tels les entraves à la circulation, le stationnement, la collecte des déchets, etc. seront communiquées au fur et à mesure qu'avancera le projet. À cet effet, un avis sera publié sur le site Internet de la Municipalité à **chaque lundi midi** dès le début des travaux. Les citoyens pourront consulter cet avis en cliquant sur le bouton **Info-Travaux** situé à gauche du bloc Recherche au haut de la page d'accueil du site [www.lac-beauport.quebec](http://www.lac-beauport.quebec).

Les propriétaires directement touchés par ces travaux recevront un avis par la poste avec tous les détails dans les prochains jours.

Il importe de mentionner qu'aucun branchement ne sera effectué avant la fin des travaux. Les propriétaires concernés seront avisés par lettre personnalisée lorsqu'il sera possible de faire leur demande de permis pour raccordement auprès de la Municipalité. Par conséquent, les demandes de permis à cet effet ne seront acceptées qu'à ce moment.

Les propriétaires des résidences situées en amont du chantier recevront aussi un avis par la poste avec un plan de circulation et de signalisation spécialement conçu pour eux, tenant compte des détours occasionnés selon l'évolution des travaux.

Voici un aperçu du calendrier des travaux :

#### DU 7 MAI AU 25 JUILLET

Réfections des arrières, ponceaux des entrées privées, et aménagement des fossés.

- Chemin de la Cornière
- Chemin de la Rencontre
- Chemin des Tisons
- Chemin du Rouet
- Chemin du Meneau
- Chemin du Brasier
- Chemin du Chenet
- Chemin de la Randonnée
- Chemin de la Sapinière
- Montée de l'Érablière
- Montée du Cervin
- Chemin du Sous-Bois
- Chemin des Sittelles
- Chemin du Ruisseau
- Chemin des Prêles
- Chemin du Brûlé

#### DU 22 MAI AU 4 JUIN

Préparation avant pavage

#### DU 5 AU 18 JUIN

Travaux d'asphaltage – phase 2

- Chemin de la Cornière à partir du chemin de la Rencontre
- Chemin de l'Âtre entre le chemin du Brûlé et le chemin du Rouet
- Chemin de la Rencontre
- Chemin des Tisons
- Chemin du Rouet
- Chemin de la Randonnée
- Montée de l'Érablière – phase 2
- Montée du Cervin – phase 2
- Chemin du Sous-Bois
- Chemin des Sittelles
- Nouvelle rue joignant le chemin de la Sapinière à la montée de l'Érablière

#### DU 14 AU 18 MAI

Bordure de béton

- Chemin des Tisons
- Montée de l'Érablière
- Chemin du Sous-Bois
- Nouvelle rue joignant le chemin de la Sapinière à la montée de l'Érablière

#### DU 18 AU 22 JUIN

Installation de la glissière de sécurité

- Chemin du Brûlé

#### PROLONGEMENT DE LA MONTÉE DU CERVIN

Entre le chemin des Sittelles et le chemin Rossinière

7 mai : démolition et préparation

8 et 9 mai : dynamitage

Du 10 au 16 mai : installation de conduites

Du 11 au 17 mai : travaux de voirie

Du 18 au 23 mai : test de conduites

Du 22 mai au 4 juin : préparation avant pavage

Du 5 au 18 juin : travaux d'asphaltage

Du 19 juin au 25 juillet : réfection des arrières

**Nous vous rappelons que le chantier est habituellement en opération selon cet horaire :**

Du lundi au jeudi : de 7 h à 19 h

Le vendredi : de 7 h à 12 h

Samedi et dimanche : fermé



### SECTEUR DU CHEMIN DU TOUR-DU-LAC (ZONE SCOLAIRE)

Les travaux dans ce secteur débuteront le mercredi **9 mai**. Ces travaux ont pour principal objectif d'accroître la sécurité des piétons et des cyclistes qui utilisent cette artère importante, de même qu'à réduire la vitesse dans la zone à proximité de l'école Montagnac.

Ils consisteront principalement en la construction d'une piste cyclable ainsi qu'une bande piédestre des deux côtés de la route, l'amélioration de l'éclairage de rue, la sécurisation des intersections et la réfection du pavage.

Voici un aperçu du calendrier des travaux :

#### Du 9 au 29 mai

\* Pulvérisation du pavage existant entre le chemin de l'Éperon et le boulevard du Lac

\* Mise en place des puisards et des conduites pluviales

#### Du 22 mai au 4 juin

\* Construction de bordures et trottoirs entre le chemin de l'Éperon et le boulevard du Lac

#### Du 30 mai au 15 juin

\* Construction de la piste cyclable entre le chemin des Lacs et le boulevard du Lac

#### Du 5 au 27 juin

\* Réfection des arrières entre le chemin des Lacs et le boulevard du Lac

\* Installation du pavage entre le chemin des Lacs et le boulevard du Lac

Outre ces nouveaux aménagements, la Municipalité procédera à des travaux afin de faciliter l'accès au terrain de soccer, de même que l'accès à l'école Montagnac. Des travaux de réfection du stationnement de l'école sont également prévus et devront impérativement être terminés pour le 17 août, avant la rentrée scolaire.

Nous vous rappelons que les citoyens pourront suivre l'état de la situation par le biais des avis émis sur le site Internet de la Municipalité [www.lac-beauport.quebec](http://www.lac-beauport.quebec). On y accède en cliquant sur le bouton **Info-Travaux** situé à gauche du bloc Recherche au haut de la page d'accueil.

## à surveiller :

OFFRE D'EMPLOI

PAGE 4

ENVIRONNEMENT

PAGE 5

FÊTE DES VOISINS

PAGE 6



## RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 3 AVRIL 2018



### Correspondance, dépôt et information

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal la correspondance suivante :

- Les certificats suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur les règlements numéros 684 et 685.

### Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

- Adopter la liste des comptes à payer du mois de mars 2018 totalisant une somme de 739 463,14 \$ et la liste des engagements budgétaires.

### Dépôt

- État des revenus et dépenses du mois
- Rapport d'activités du trésorier d'élection – 2017

### Donner l'avis de motion de l'adoption à une séance subséquente et présentation des projets des règlements suivants :

- Règlement sur l'utilisation extérieure des pesticides et des matières fertilisantes

### Adoption

- Enlèvement des lampadaires du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) sur les chemins du Tour-du-Lac et du Village
- Organismes reconnus – 2018
- Subvention aux organismes culturels et récréatifs – 2018
- Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'apporter des précisions à l'égard des usages temporaires et des bâtiments dérogatoires et d'ajuster les normes sur les stationnements et les quais
- Projet de règlement modifiant le Règlement sur les usages conditionnels numéro 09-199 afin de retirer les dispositions concernant les événements spéciaux et les compétitions sportives
- Vente des appareils respiratoires usagés
- Règlement d'emprunt 687 – Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 364 200 \$ ayant pour objet la réalisation des travaux et l'acquisition de biens 2018 prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI) 2018-2020 et payable par l'ensemble des unités d'évaluation
- Acquisition d'un plan de commandite – Gala Philanthropique Boxe inc.

### Autorisation

- Protocole d'entente/événements - Défi mise en forme – 2018
- Protocole d'entente/événements - Xman Race
- Entraînement incendie dans le bâtiment d'accueil désaffecté du parc des Sentiers-du-Moulin

### Autorisation de mandat

- Marquage de chaussée des chemins et stationnements publics – 2018-2020
- Nettoyage des réseaux d'aqueduc, d'égouts pluviaux et sanitaires – 2018-2020
- Travaux d'asphaltage – 2018

- Entretien des espaces verts - Voirie – 2018-2020
- Entretien des espaces verts, des parcs et terrains de jeux – 2018-2020
- Entretien des plates-bandes et arbustes – 2018-2020
- Remplacement de la piscine portative sur le véhicule pompe-citerne (651)
- Prolongement de l'égout sanitaire chemin de la Huche et chemin du Tour-du-Lac

### Autorisation de dépenses

- Renouvellement de matériels informatiques
- Forage exploratoire au stationnement de l'école Montagnac
- Reconnaissance à la famille Carrier-Chamberland
- Fête nationale 2018
- Activités estivales parcs et terrains de jeux – 2018
- Achat d'un système de compresseur à air respirable
- Représentation de la Municipalité dans le cadre de l'appel de la décision rendue dans le dossier 200-17-024292-161 – RCI 2016 contre la CMQ
- Autorisation de signature
- Permis d'aménagement et de coupe forestière au parc des Sentiers-du-Moulin
- Addenda - Protocole d'entente du camp de jour municipal la Feuille Verte et du Lasalien inc. – 2018-2020

### Autorisation de paiement

- Facture 2016 pour la rédaction du mémoire de la MRC de La Jacques-Cartier sur le RCI

### Engagement

- Moniteur activité/sécurité aquatique et sauveteur
- Préposée aux prêts (remplacement)
- Conseillère en environnement (remplacement)
- Embauche de cinq (5) pompiers à temps partiel
- Personnel étudiant saison estivale 2018 (technicien en environnement)
- Personnel étudiant saison estivale 2018 (technicien en foresterie)

### Nomination

- Comité consultatif en environnement (CCE) 2018
- Comité RCI 2018 de la Communauté métropolitaine de Québec
- Conseil d'administration des Habitations St-Dunstan inc.

### Autorisation de permis

- Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 5 AVRIL 2018



### Autorisation

- Disposition de biens municipaux au profit de la Société des Sentiers du Moulin inc.

### Autorisation de signature

- Convention d'exploitation des activités du parc des Sentiers-du-Moulin – 2018

### Adoption

- Règlements généraux de la Société des Sentiers du Moulin

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 16 AVRIL 2018



### Autorisation de mandat

- Contestation des règlements municipaux 672, 677 et 677-01

### Autorisation de dépenses

- Démolition et début des travaux - Bâtiment d'accueil aux Sentiers du Moulin

### Avis de motion et présentation d'un projet de règlement

- Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 270 000 \$ pour le financement et la réalisation des travaux de sécurisation des accès et du stationnement de l'école Montagnac

### Adoption

- Procuration générale de représentation à la Division des petites créances ainsi qu'aux tribunaux et organismes administratifs
- Règlement d'emprunt 686 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 700 000 \$ décrétant la construction et l'aménagement du bâtiment d'accueil du parc des Sentiers-du-Moulin

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 23 AVRIL 2018



### Autorisation de mandat

- Servitudes de passage au parc des Sentiers-du-Moulin

### Autorisation de signature

- Attestation de la Municipalité pour la délivrance d'un certificat d'autorisation – Aqueduc privé de la Vallée
- Demande de subvention pour la réfection de la chaussée sur une portion du chemin du Tour-du-Lac et le chemin de la Huche – Programme d'aide à la voirie locale - Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale

### Avis de motion et présentation d'un projet de règlement

- Règlement d'emprunt d'un montant de 251 000 \$ afin de rembourser les coûts d'implantation des services publics aux bénéficiaires hors site du mont Écho

### Adoption

- Changement de gestionnaire du régime de retraite simplifié des employés



## AVIS PUBLIC



### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ : « **Règlement modifiant le Règlement sur les usages conditionnels numéro 09-199 afin de retirer les dispositions concernant les événements spéciaux et les compétitions sportives** ».

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, de ce qui suit :

1. Le conseil municipal, à la suite de l'adoption, par résolution, à la séance ordinaire du 3 avril 2018, d'un projet de règlement intitulé « **Règlement modifiant le Règlement sur les usages conditionnels numéro 09-199 afin de retirer les dispositions concernant les événements spéciaux et les compétitions sportives** » tiendra une assemblée publique de consultation le **4 juin 2018** à compter de 18 h à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire au 46, chemin du Village à Lac-Beauport, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19-1).
2. Ce projet de règlement a pour objectif d'adopter des modifications réglementaires dont certaines sont susceptibles d'approbation référendaire. Ces modifications visent notamment à :
  - Retirer la disposition concernant les usages conditionnels autorisés et les zones admissibles (art. 17) ;
  - Retirer la disposition concernant les critères d'évaluation sur les usages conditionnels (art.18).
3. Les zones concernées par cette modification sont :
 

RI-301 (Le Relais), RI-302 (Saisonnier), RE-303 (parc du Brûlé), PI-503 (zone communautaire), CM-101.1, CM-101.2 et CM-102 (secteur commercial), RE-310 (club nautique), RI-311 (golf Mont-Tourbillon), RI-313 (Cité-Joie), RI-315, F-412 et F-414 (Sentiers du Moulin).
4. Au cours de cette assemblée, seront expliqués le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette assemblée.

Le projet de règlement peut être consulté à la mairie, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au jeudi et de 8 h à 13 h le vendredi.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, CE 4<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE MAI 2018.

Richard Labrecque  
Directeur général et secrétaire-trésorier

## AVIS PUBLIC



### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ : « **Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'apporter des précisions à l'égard des usages temporaires et des bâtiments dérogatoires et d'ajuster les normes sur les stationnements et les quais** ».

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, de ce qui suit :

1. Le conseil municipal, à la suite de l'adoption, par résolution, à la séance ordinaire du 3 avril 2018, d'un projet de règlement intitulé « **Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'apporter des précisions à l'égard des usages temporaires et des bâtiments dérogatoires et d'ajuster les normes sur les stationnements et les quais** » tiendra une assemblée publique de consultation le **4 juin 2018** à compter de 18 h à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire au 46, chemin du Village à Lac-Beauport, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19-1).
2. Ce projet de règlement a pour objectif d'adopter des modifications réglementaires dont certaines sont susceptibles d'approbation référendaire. Ces modifications visent notamment à :
  - Intégrer au règlement de zonage les événements spéciaux à titre d'usages temporaires. Ces activités étaient gérées par le biais du règlement sur les usages conditionnels. Cette modification consiste aussi à indiquer les zones où ces usages seront autorisés ;
  - Permettre l'aménagement de plus de deux espaces de stationnement sur un terrain vacant, uniquement pour les usages de la classe C-6 (établissement hôtelier) ;
  - Permettre des quais de plus grande dimension pour les usages de la catégorie C-6 (établissement hôtelier) et R-3 (récréation intensive) ;
  - Intégrer des dispositions pour encadrer la présence de véhicules-cuisine « Food truck » ;
  - Préciser les usages spécifiquement autorisés dans la zone RI-301 (Le Relais) ;
  - Prévoir des mesures pour les bâtiments qui deviennent dérogatoires suite à l'implantation d'infrastructures d'utilité publique municipale.
3. Les zones concernées par cette modification sont :

Pour les ajustements apportés aux usages temporaires et aux véhicules-cuisine, la modification réglementaire concerne les zones RI-301 (Le Relais), RI-302 (Saisonnier), RE-303 (parc du Brûlé), PI-503 (zone communautaire), CM-101.1, CM-101.2 et CM-102 (secteur commercial), RE-310 (club nautique), RI-311 (golf Mont-Tourbillon), RI-313 (Cité-Joie), RI-315, F-412 et F-414 (Sentiers du Moulin), F-413 (Érablière) et C-107.1 (Hôtel Entourage-sur-le-Lac).

Pour les modifications apportées aux stationnements et aux quais, les zones concernées sont : C-107.1, RI-301, RI-302, RI-305, RE-310, RI-311, RI-313 et RI-315.

Pour les modifications apportées aux usages sur le site du Relais, la zone concernée est : RI-301.

Pour les modifications concernant les bâtiments dérogatoires, celles-ci sont applicables à l'ensemble du territoire.

4. Au cours de cette assemblée, seront expliqués le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette assemblée.

Le projet de règlement peut être consulté à la mairie, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au jeudi et de 8 h à 13 h le vendredi.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, CE 4<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE MAI 2018.

Richard Labrecque  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Estimation Gratuite  
Inspection par caméra  
Services Urgence

**Plomberie Gagnon.ca**  
418-802-0898

■ Entretien / Réparation  
 ■ Rénovation / Modifications  
 ■ Débouchage / Installation de Drains  
 ■ Pompes / Puits  
 ■ Chauffe-eau  
 ■ Installation neuve  
 ■ Dégel de tuyauterie  
 ■ Système de filtration  
 ■ Clapet anti-refoulement  
 ■ Installation Lave-vaisselle

CMMTG  
Licence RBQ : 5723-3355-01



## OFFRE D'EMPLOI



### AGENT(E) DE DOCUMENTATION

#### Poste permanent, temps plein

La Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour occuper un poste d'agent(e) de documentation.

#### DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du directeur général et secrétaire-trésorier, le titulaire assure la gestion et la garde de la documentation municipale et fournit un soutien technique au Service du greffe.

La personne retenue devra effectuer, entre autres, les tâches suivantes :

- Collaborer avec le greffier à la garde des livres, registres, archives et autres documents, en conformité avec les lois en vigueur
- Collaborer avec le greffier dans l'application de la Loi de l'accès à l'information
- Collaborer avec le greffier à l'implantation et à la tenue à jour du système de gestion documentaire
- Assurer le suivi du calendrier de conservation
- Assurer la gestion du système de classement municipal

La personne retenue aura comme premier mandat de travailler à la modernisation du système de classement et au choix d'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion documentaire.

#### EXIGENCES

- DEC en technique de la documentation ou l'équivalent
- Connaissance des lois municipales et d'accès à l'information est un atout
- Maîtrise du français écrit et oral
- Maîtrise des différents logiciels de gestion documentaire et de la Suite Office
- Aptitudes au travail en équipe

#### CONDITIONS

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport. L'horaire normal de travail est de 35 heures/semaine. Le salaire offert est de 23,20 \$ à 27,72 \$ de l'heure.

#### POSTULER

Les personnes intéressées et répondant aux exigences recherchées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation démontrant leur intérêt en postulant en ligne sur le site Internet de la Municipalité à :

<http://lac-beauport.quebec/municipalite/offres-emploi/>

**au plus tard le 24 mai 2018** en indiquant clairement le titre du poste, soit : Agent(e) de documentation.

Seules les candidatures retenues feront l'objet d'un suivi.

Responsable du poste : M. Richard Labrecque, directeur général et secrétaire-trésorier

## DEMANDE DE PERMIS OBLIGATOIRE ET CONSIGNES SUR LES BRÛLAGES PRINTANIER

Avec le soleil et la chaleur qui se font sentir un peu plus chaque jour, plusieurs d'entre vous voudront faire brûler les branches tombées au sol depuis l'automne dernier. Pour ce faire, certaines procédures et consignes de sécurité sont à respecter :

#### DEMANDE DE PERMIS DE BRÛLAGE :

Pour produire votre demande de permis de brûlage, vous devez remplir le formulaire que vous pourrez vous procurer via notre site Internet à [www.lacbeauport.net](http://www.lacbeauport.net) ou à la réception de la Municipalité, et nous le retourner à [info@lacbeauport.net](mailto:info@lacbeauport.net) ou le déposer en personne à la réception de la mairie. Prenez note que ce permis est gratuit.

#### QUELQUES CONSIGNES DE SÉCURITÉ :

- N'utilisez jamais d'accélérateur pour allumer ou entretenir un feu ;
- En tout temps sur les lieux, un adulte responsable du feu doit être présent ;
- Choisissez un endroit dégagé situé loin de la forêt, des bâtiments, des réservoirs de matières dangereuses et des matières combustibles en général ;
- Ayez toujours à portée de mains du matériel pour éteindre votre feu s'il avait tendance à vouloir se propager (extincteur, boyau d'arrosage, etc.) ;
- Avant de quitter les lieux, assurez-vous de bien éteindre le feu : appliquez beaucoup d'eau et en brasser les cendres afin de faire pénétrer l'eau efficacement ;
- Consultez l'indice-o-mètre publié par la **SOPFEU** à l'adresse [www.sopfeu.qc.ca](http://www.sopfeu.qc.ca) ou en téléphonant au 1 800 463-9989 afin de connaître les dangers d'incendie en forêt. N'allumez pas votre feu si l'indice est à **Élevé ou Extrême** ;
- Vérifiez la vitesse et la direction du vent, car un vent trop important peut rapidement vous faire perdre le contrôle de votre feu et le propager à la forêt ou aux bâtiments environnants. N'allumez pas ou éteignez votre feu si les vents dépassent les **20 km/h** ;
- En tout temps, si vous perdez le contrôle de votre feu, n'hésitez pas à contacter votre Service de la protection contre l'incendie en composant le **9-1-1**.



Vous avez des questions concernant les permis de brûlage de feu à ciel ouvert, communiquez avec votre Service de la protection contre l'incendie au 418 849-7141 poste 307 ou par courriel à [info@lacbeauport.net](mailto:info@lacbeauport.net).

Votre Service de la protection contre l'incendie

## PRÉVENTION RÉSIDENIELLE - VISITE DES POMPIERS

Dans le but de se conformer aux dispositions du schéma de couverture de risques de la MRC de La Jacques-Cartier, un programme de prévention a été mis en place par le Service de la protection contre l'incendie.

L'objectif de ce programme est de vérifier dans l'ensemble des résidences de la municipalité, la présence et l'emplacement des avertisseurs de fumée, ainsi que leur bon fonctionnement. Les pompiers feront du porte-à-porte afin de recueillir des informations pertinentes pour faciliter

leur travail en cas de sinistre et pour dispenser des conseils de sécurité en matière de prévention des incendies.

Il est à noter que seuls les pompiers de la Municipalité sont autorisés à effectuer ces visites ; dans ce but, ils œuvreront en uniforme, et ce, dès la fonte des neiges.

Nous comptons sur votre habituelle collaboration !



**Me Hélène Bergeron**  
Notaire et conseillère juridique

19, chemin des Mélèzes  
Lac-Beauport (Québec) G3B 2B2  
tél: (418) 849-7797  
fax: (418) 849-8765  
courriel: [notaire@helenenotaire.com](mailto:notaire@helenenotaire.com)



**VRSB**  
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

GREFFE DE  
**PIERRE CLAVET**  
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

418 849-2657 · LAC-BEAUPORT



**Lac-Beauport**

Clinique  
Dentaire  
**Posan Valois**

**Dre CHANTAL POSAN**  
chirurgien-dentiste

418 **849-7101**  
1, chemin du Godendard, voisin du Centre de ski Le Relais

Ouvert le jour et le soir



## SOYONS VERTS!

### JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT ET COLLECTE DES RDD ET DES TIC, UN RAPPEL

La prochaine Journée de l'environnement se tiendra le **dimanche 27 mai 2018 de 9 h 30 à 12 h** au centre communautaire. Des arbres, des arbustes, des plantes à fleurs et du compost seront distribués. Si vous le désirez, vous pouvez apporter votre propre contenant pour la distribution du compost.

Au même moment, la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) et des technologies de l'information et des communications (TIC) aura lieu dans le stationnement du centre communautaire jusqu'à 16 h. Veuillez noter qu'une **preuve de résidence** (permis de conduire ou compte de taxe) sera demandée lors de votre arrivée sur le site de dépôt des RDD et des TIC.

La collecte des TIC est entreprise gratuitement par l'organisme ARPE-Québec. Celui-ci œuvre dans la récupération du matériel électronique et contribue ainsi à la protection de l'environnement.



Pour plus de détails et d'informations sur la Journée de l'environnement et la collecte des RDD et TIC, contactez le 418 849-7141, poste 246 ou 221.

### FIN DE LA COLLECTE DES FEUILLES MORTES

Veuillez noter que la dernière collecte des feuilles mortes pour le printemps 2018 aura lieu le mardi 29 mai. Nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'utiliser des **sacs en papier** afin que ceux-ci soient collectés lorsque placés à côté du bac brun.

### LE BAC ROULANT AU CHEMIN, C'EST LA VEILLE DE LA COLLECTE QUE ÇA SE PASSE !



Un simple rappel pour vous informer que les bacs roulants doivent être mis en bordure du chemin la veille des collectes, après 19 h, et retirés le même jour de la collecte, une fois que le bac a été vidé. En cas de changement d'heure du passage du camion à votre domicile, la Municipalité ne peut être tenue responsable d'un bac non présent en bordure de route.

### PRÈS DE 5800 TONNES DE MATIÈRES ORGANIQUES DEPUIS LE DÉBUT !

Depuis le début de la collecte résidentielle des matières organiques en 2010 et la collecte commerciale en 2012, ce sont 5 792,26 tonnes de matières organiques qui ont été valorisées. Votre participation fait la différence, vous faites la différence !

Nous travaillons activement à faire en sorte que les tonnages de ces matières augmentent chaque année afin de rendre la Municipalité de Lac-Beauport un leader en valorisation de matières organiques au Québec. Continuons tous ensemble à faire notre part dans le bon tri des matières résiduelles. Plus on détourne de matières de l'enfouissement, plus c'est payant pour les contribuables !

### PROCHAINE COLLECTE DES ENCOMBRANTS : 22 MAI

Veuillez prendre note que la prochaine collecte des encombrants ménagers aura lieu à partir du 22 mai 2018. Il est important de déposer vos matières en bordure de l'assiette du chemin la veille du début de la collecte, soit le lundi 21 mai. La collecte se fera sur un ou deux jours, mais la compagnie attitrée ne passera qu'une seule fois dans chaque chemin.

#### Encombrants acceptés :

- ✓ Électroménagers (sauf les réfrigérateurs et les congélateurs)
- ✓ Matelas et sommiers
- ✓ Meubles
- ✓ Meubles et accessoires de jardin
- ✓ Tondeuses, souffleurs (sans le moteur)
- ✓ Ferraille et métaux
- ✓ Bicyclettes
- ✓ Tapis, couvre-planchers (roulés)
- ✓ Branches d'arbres de moins de 1 mètre (3 pieds) de long, attachées en paquets de 60 cm (2 pieds) de diamètre. Maximum 3 paquets/collecte
- ✓ Piscines hors terre, filtres (vides), pompes et toiles de piscine
- ✓ Réservoirs (vides et non contaminés) d'au maximum 1 100 litres (250 gallons)
- ✓ Lavabos et toilettes (sans aucun accessoire)
- ✓ Bains, douches
- ✓ Portes et fenêtres (maximum 2)
- ✓ Matériaux de construction, rénovation et démolition (maximum : 1 mètre cube)

#### Encombrants refusés :

- ✗ Matériaux de construction, rénovation et démolition (+ de 1 mètre cube)
- ✗ Matériels électroniques et informatiques
- ✗ Pièces de voiture incluant les batteries
- ✗ Pneus
- ✗ Souches d'arbre, bûches, roches, ciment, matières dangereuses, asphalte, terre, tourbe
- ✗ Liquides (huiles, solvants, peintures, acides, graisses, essence)
- ✗ Bombonnes de propane
- ✗ Matières dangereuses et chimiques, toxiques ou explosives
- ✗ Munitions d'armes à feu
- ✗ Cadavres d'animaux
- ✗ Médicaments

## Calendrier des collectes

### Mai 2018

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

### Juin 2018

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

#### Légende :

- Matières recyclables
- Matières organiques
- Ordures ménagères
- Encombrants
- RDD et TIC



## TRAVAUX DE MAÎTRISE DE LA VÉGÉTATION PAR HYDRO-QUÉBEC

Hydro-Québec désire informer les citoyens de Lac-Beauport que les interventions ciblées de maîtrise de la végétation à proximité de son réseau de distribution d'électricité se tiendront au cours des prochains mois dans la municipalité. Les travaux devraient débuter dans la première semaine du mois de mai pour s'échelonnent jusqu'en octobre pour cette année.

Les entreprises Forestech, Arboriculture de Beauce et Les Entreprises d'émondage LDL, mandatées par Hydro-Québec, réaliseront ces travaux.

Il est possible de visualiser précisément les portions de réseau qui seront visées dans le cadre de ces travaux sur la carte disponible sur le site Internet d'Hydro-Québec. La planification connue jusqu'à maintenant pour les années 2018 et 2019 se trouve sur la carte :

<http://www.hydroquebec.com/electricite-et-vous/vegetation-securite/lignes-distribution/degagement-fils-moyenne-tension.html>

L'entretien de la végétation à proximité du réseau électrique est nécessaire afin d'assurer un espace de dégagement sécuritaire entre les arbres et les installations électriques. Ces travaux contribuent à la fiabilité de l'alimentation électrique ainsi qu'à la sécurité du public et des employés d'Hydro-Québec ou d'autres entreprises qui ont à intervenir sur le réseau électrique. D'ailleurs, près de 40 % des pannes d'électricité sont causées par la chute de branches ou d'arbres sur des lignes de distribution aériennes.

Si vous avez des questions concernant votre propriété, vous pouvez communiquer avec les Services à la clientèle d'Hydro-Québec en composant le numéro de téléphone : 1 888 385-7252.

## RAPPEL 2<sup>E</sup> VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES : 1<sup>ER</sup> JUIN 2018

Vous pouvez payer de différentes façons :

- À la mairie : par chèque, paiement direct ou en argent comptant ;
- À la Caisse Desjardins : au comptoir, au guichet ou par Accès D ;
- Dans les institutions bancaires : par mode électronique seulement.

Le numéro de référence numérique que vous devez utiliser pour enregistrer votre facture correspond au numéro de matricule de 19 chiffres (sans le F), **inscrit sur le coupon de versement en bas de votre facture.**

Notez que le paiement des taxes municipales par carte de crédit n'est pas accepté.

Des frais de rappel de 10 \$ seront imposés pour taxes impayées.

Information

418 849-7141, poste 226

## LE SAMEDI 9 JUIN 2018, C'EST LA FÊTE DES VOISINS !

**CITOYENS, IL EST ENCORE TEMPS D'INSCRIRE VOTRE FÊTE AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ !**

Si vous n'avez pas encore partagé les joies de la Fête des voisins, lancez-vous le samedi 9 juin prochain ! Il est encore temps d'inscrire votre fête auprès du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. Profitez du matériel promotionnel disponible : affiches, ballons et cartons d'invitation sont à votre disposition. Pour inscrire une fête, contactez **Isabelle Provencher**, au **418 849-7141 poste 249** ou à [iprovencher@lacbeauport.net](mailto:iprovencher@lacbeauport.net).

### SOYEZ ATTENTIF !

Plusieurs résidents ont prévu organiser une fête dans leur voisinage. Surveillez les affiches près de chez vous ! Vous recevrez peut-être bientôt une invitation de la part de vos voisins. Profitez de l'occasion pour aller vers les autres et faire la fête ! Que cet événement festif soit le point de départ d'un nouvel art de vivre ensemble !

N'oubliez pas que les fêtes doivent se faire dans le respect des règlements municipaux et... de tous les voisins.



Pour plus de trucs et d'idées : [www.fetedesvoisins.qc.ca](http://www.fetedesvoisins.qc.ca)

La Fête des  
Voisins  
Samedi 9 juin 2018



## FORMATEURS ? FAITES-NOUS CONNAÎTRE VOTRE DISCIPLINE !

Vous êtes formateur d'activités ? Nous voulons vous connaître ! Pour contribuer à faire de notre municipalité un endroit dynamique, écrivez à M<sup>me</sup> Marianne Côté-Allard à l'adresse suivante : [mcote-allard@lacbeauport.net](mailto:mcote-allard@lacbeauport.net).



Votre animal mérite une médaille, offrez lui en vous rendant au <https://emili.net>





# À LA BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN

## HEURE DU CONTE (DERNIÈRE DE LA SAISON)

Nadine et ses amies attendent les tout-petits pour une autre belle heure du conte. Histoire et bricolage sont au rendez-vous.

**QUAND : le samedi 12 mai à 10 h**

**OÙ : bibliothèque l'Écrin, 50, chemin du Village**

**POUR : les enfants âgés de 3 ans et plus**

Inscription obligatoire : 418 849-7141 poste 282 (laisser le nom et l'âge de l'enfant ainsi que votre numéro de téléphone sur le répondeur) ou par courriel à [bibliothequeecrin@lacbeauport.net](mailto:bibliothequeecrin@lacbeauport.net)



## ÉVEIL AU MONDE DU LIVRE (DERNIÈRE DE LA SAISON)

June McManus invite les parents et leurs tout-petits âgés de moins de 3 ans à venir à la bibliothèque pour l'activité « Éveil au monde du livre ».

**Quand : le jeudi 17 mai à 10 h**

**Où : bibliothèque l'Écrin, 50, chemin du Village**

**Pour : les bambins de moins de 3 ans**

Inscription obligatoire : 418 849-7141 poste 282 (laisser le nom et l'âge de l'enfant ainsi que votre numéro de téléphone sur le répondeur) ou par courriel à [bibliothequeecrin@lacbeauport.net](mailto:bibliothequeecrin@lacbeauport.net)



Les animatrices des activités de l'Heure du conte et de l'Éveil au monde du livre (Nadine, Edwidge, Josée, Hélène et June) prennent une pause pour la saison estivale. Elles seront de retour en septembre avec de nouvelles histoires, bricolages, jeux et surprises. En attendant, elles souhaitent à tous les petits bouts de chou et à leurs parents un bel été plein de soleil !

**La bibliothèque sera fermée le lundi 21 mai pour le congé de la Fête des patriotes.**



## LE CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD À LA BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN

Le Club de lecture d'été TD aura lieu du 18 juin au 26 août 2018. Surveillez la prochaine Chronique pour les détails.



# Bains libres

DU 9 AVRIL AU 21 JUIN 2018



**IMPORTANT :** Les enfants âgés de 6 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent.



Le bonnet de bain est obligatoire.

### TARIFICATION :

**Résident de Lac-Beauport : GRATUIT**  
(preuve de résidence obligatoire à présenter au sauveteur sur place)

### Non-résident : carte accès piscine obligatoire

Se procurer la carte au Service des loisirs au 50, chemin du Village (porte adjacente à la bibliothèque) au coût de 50 \$ (10 accès) du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h. Aucun paiement ne sera accepté à la piscine.

Jour	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Heure	15 h à 15 h 55 (F) 16 h à 16 h 55 (A)	8 h à 9 h 25 (A) 14 h à 14 h 55 (A+) 19 h à 20 h (T)	12 h à 13 h 25 (E) 13 h 30 à 14 h 25 (A+)	10 h à 10 h 55 (T) 14 h à 14 h 55 (A+) 17 h à 17 h 55 (F)	12 h à 13 h 25 (E) 13 h 30 à 14 h 25 (A+) 17 h à 17 h 55 (T)	19 h à 20 h 25 (T)	15 h à 15 h 55 (F) 16 h à 16 h 55 (A)

F = Famille (aucun espace réservé pour la nage en longueur)  
A = Adultes (seulement des corridors de nage pour tous les niveaux)

A+ = Pour les 60 ans et plus (corridors de nage et espace libre)  
E = Entraînement (adultes qui désirent un entraînement plus intense)

T = Tous avec 1 ou 2 corridors de nage  
\* Nous nous réservons le droit de modifier l'horaire sans préavis

**Lundi 21 mai, Journée nationale des patriotes : le bain A+ sera de 9 h 30 à 10 h 25 exceptionnellement**

**Samedi 9 juin : bains annulés pour la Trail de la Clinique du coureur**





# Nouveauté

## PROGRAMMATION ESTIVALE DE LOISIRS

ÉTÉ 2018



MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

EN NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE, LA MUNICIPALITÉ OFFRIRA À SES CITOYENS UNE PROGRAMMATION DE LOISIRS ESTIVALE POUR LA CLIENTÈLE ADULTE !

### LA PROGRAMMATION ESTIVALE EN BREF :

- 5 types de cours
- 5 semaines d'activités du 25 juin au 27 juillet
- Cours à la carte sans inscription, la carte donnera accès à un minimum de 5 cours

### VOICI LA LISTE DES COURS OFFERTS :

YOGA (STYLE RESTAURATEUR, ÉGYPTIEN ET TRADITIONNEL)

MARCHE NORDIQUE

QI-GONG

ZUMBA

PILATES NIVEAU 1 ET 2

### L'AVANTAGE DE LA PROGRAMMATION À LA CARTE ?

- Vous pourrez découvrir de nouveaux cours
- Vous partez en vacances une semaine ? Pas de soucis ! Vous payez pour le nombre de cours désirés (minimum 5)
- Vous achetez votre carte d'accès au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et vous participez aux cours désirés, quand vous voulez !

Le détail de la programmation sera disponible dans la prochaine Chronique !

# PROGRAMMATION TENNIS / LAC-BEAUPORT

## PRINTEMPS / ÉTÉ 2018

Pour 2018... l'Académie de Tennis Hérisset Bordeleau compte bien vous faire passer une autre saison de tennis mémorable !

- **Pro à l'accueil** du lundi au vendredi de 9 h à 22 h et fin de semaine de 9 h à 18 h (jusqu'à 21 h si réservation)
- **Réservations de terrains en ligne** sur [reservationsportive.com](http://reservationsportive.com), **par téléphone** 418 849-4040
- **Programmation variée** : cours, ligues, tournois, entraînements et cliniques ; pour juniors et adultes



### COURS DE TENNIS

INFORMATION ET INSCRIPTIONS JOSÉE FRENIÈRE 418 627-3343 P. 233  
Cours payables à l'inscription par carte de crédit.

COURS TENNIS JUNIORS 7-8-9 ANS SESSION PRINTEMPS	COURS TENNIS JUNIORS 10 à 14 ANS SESSION PRINTEMPS	COURS TENNIS ADULTES SESSION PRINTEMPS DÉBUTANT & INITIÉ 1	ENTRAÎNEMENTS TENNIS ADULTES SESSION PRINTEMPS INITIÉ 2 À AVANCÉ
1 <sup>re</sup> série: 26-27 mai, 9-10 juin, 16-17 juin (9 heures sur 3 semaines) 2 <sup>e</sup> série: 7-8, 14-15 juillet (6 heures sur 2 semaines)		15-17, 22-24 mai (6 heures sur 2 semaines)	23-30 mai (1,5 heure par entraînement)
Jours : samedi et dimanche Débutant : 9 h à 10 h 30 Initié : 10 h 30 à 12 h Ratio : 12 élèves/2 terrains/2 pros Coût 1 <sup>re</sup> série (3 semaines): 125 \$ (cours, taxes incluses) 155 \$ (cours, raquette, tx incl.) Coût 2 <sup>e</sup> série (2 semaines): 85 \$ (cours, taxes incluses) 115 \$ (cours, raquette, tx incl.) * Abonnement inclus pour l'été.	Jours : samedi et dimanche Débutant : 13 h à 14 h 30 Initié : 14 h 30 à 16 h Ratio : 12 élèves/2 terrains/2 pros Coût 1 <sup>re</sup> série (3 semaines): 125 \$ (cours, taxes incluses) 155 \$ (cours, raquette, tx incl.) Coût 2 <sup>e</sup> série (2 semaines): 85 \$ (cours, taxes incluses) 115 \$ (cours, raquette, tx incl.) * Abonnement inclus pour l'été.	Jours : mardi et jeudi Débutant : 18 h 30 à 20 h Initié 1 : 20 h à 21 h 30 Ratio : 8 élèves/2 terrains/1 pro Coût : 99 \$ (cours, taxes incluses) 134 \$ (cours, raquette et tx incl.)	Jour : mercredi Initiés 2 et + : 18 h 30 à 20 h Ratio : maximum de 8 personnes Coût / 2 ent : 55 \$ (taxes incluses) Coût / 1 ent : 30 \$ (taxes incluses)

### ABONNEMENTS DE TENNIS

INFORMATION ABONNEMENT DE TENNIS : JEAN-SÉBASTIEN LAVOIE 418 849-4040

RÉSIDENT (taxes incluses)		NON-RÉSIDENT (taxes incluses)	
Enfant (10 ans et -)	0 \$	Enfant (10 ans et -)	0 \$
Enfant (11 à 17 ans)	41 \$	Enfant (11 à 17 ans)	60 \$
Étudiant	41 \$	Étudiant	60 \$
Adulte	83 \$	Adulte	126 \$
Aîné (65 ans +)	44 \$	Aîné (65 ans +)	60 \$
Famille (2 enfants)	169 \$	Famille (2 enfants)	254 \$
Famille (enfant additionnel)	12 \$	Famille (enfant additionnel)	17 \$
Frais de ligues : 1 <sup>re</sup> ligue : 30\$ 2 <sup>e</sup> ligue : 25\$ 3 <sup>e</sup> ligue : 20\$ (taxes incluses)			

#### Formulaires d'inscription pour les abonnements et les ligues disponibles au :

Service des loisirs (50, chemin du Village)

Club Avantage Multi-Sports (1080, rue Bouvier, Québec) auprès de Josée Frenière

Informations : 418 627-3343, poste 233 ou par courriel à [ecoletennis@clubavantage.ca](mailto:ecoletennis@clubavantage.ca)

Inscriptions payables en argent ou par chèque à l'ordre de « Académie de Tennis Hérisset Bordeleau »





## CULTURE L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL RENOUVELÉE

L'entente de développement culturel, permettant d'injecter quelque 180 000 \$ en culture et en communication dans la région de La Jacques-Cartier au cours des trois prochaines années, a récemment été reconduite.

Le renouvellement de l'entente favorisera la mise en œuvre d'actions concrètes qui viendront notamment enrichir l'offre d'activités culturelles, aider au rayonnement des artistes, des artisans et des organismes, mettre en valeur l'histoire et le patrimoine ou encore bonifier l'offre touristique du territoire.

### ENVIRONNEMENT

## LE GRAND MÉNAGE DE LA COUR AU PRINTEMPS



Dès la neige fondue, commence le grand ménage du printemps. Une grande quantité de résidus verts (des résidus organiques provenant de votre jardin, de votre cour ou de votre potager) peuvent alors rapidement s'accumuler.

Alors que la décomposition des résidus verts envoyés au site d'enfouissement produit des gaz à effet de serre, pourquoi ne pas plutôt contribuer à préserver un milieu de vie plus sain et plus vert en disposant de vos résidus verts correctement ?

- Pour de petites quantités, utilisez le bac brun.
- Si vous avez accès à un terrain, non seulement vous disposez de l'espace nécessaire pour installer un composteur, mais vous pourrez profiter gratuitement d'un très bon fertilisant pour vos aménagements.
- La plupart des municipalités offre aussi une collecte sélective des résidus verts.
- Vous pouvez aussi vous rendre à un écocentre qui accepte les résidus verts.

#### Attention

Afin de lutter contre l'infestation de l'agrite du frêne, les branches de feuillus doivent être ramassées à part des résidus verts. Pour en savoir plus sur l'agrite du frêne, visitez le site Internet de Ressources naturelles Canada : <https://www.mcan.gc.ca>.

Plus de détails au [mrc.jacques-cartier.com](http://mrc.jacques-cartier.com).

## L'ALTERNATIVE DE L'ÉTÉ



QUAND LE CAMP DE JOUR EST « DÉPASSÉ »  
ET QUE RESTER SEUL À LA MAISON N'EST PAS UNE OPTION...

#### NOTRE OFFRE, VOTRE SOLUTION !

- ✓ un milieu de vie adapté pour les jeunes
- ✓ des activités variées et actives selon leurs goûts
- ✓ des intervenants formés et expérimentés
- ✓ un encadrement répondant à leurs besoins

#### POUR LES 11 À 14 ANS

LUNDI AU JEUDI (9 H À 16 H)

25 JUIN AU 18 AOÛT 2018

(FERMÉE DU 23 JUILLET AU 3 AOÛT)

**20 \$ PAR SEMAINE**  
PLACES LIMITÉES

#### PROGRAMMATION

ACTIVITÉS DIVERSES (PIQUE-NIQUE, BAINNADE, PLEIN AIR, JEUX INTÉRIEURS, PÉRIODE LIBRE, ETC.), CRÉATION DE PROJETS, SORTIES ET PLUS ENCORE !

#### LE CONCEPT

Cet été, la Maison des jeunes Le Cabanon de Lac-Beauport ouvrira ses portes de jour afin d'offrir une programmation aux jeunes de 11 à 14 ans voulant avoir un été à leur image. Nous offrons un encadrement (prise de présence, prise en charge des jeunes, suivis, etc.) tout en restant dans une approche de milieu de vie par et pour les jeunes. Une première à Lac-Beauport !

#### CALENDRIER DES SORTIES (TOUS LES MERCREDIS)

SEMAINE DU 25 JUIN	Vieux-Québec
SEMAINE DU 2 JUILLET	Sortie plein air (choix des jeunes)
SEMAINE DU 9 JUILLET	Galeries de la Capitale et cinéma
SEMAINE DU 16 JUILLET	Village Vacances Valcartier
SEMAINE DU 23 JUILLET	FERMÉE
SEMAINE DU 30 JUILLET	FERMÉE
SEMAINE DU 6 AOÛT	Sortie plein air (choix des jeunes)
SEMAINE DU 13 AOÛT	La Ronde

#### INFOS ET INSCRIPTIONS

CONTACT : ROXANNE LOCAS (DIRECTRICE)  
COURRIEL : [MDJLECABANON@GMAIL.COM](mailto:MDJLECABANON@GMAIL.COM)  
TÉLÉPHONE : 418 841-0707  
[WWW.FACEBOOK.COM/MDJLECABANON](http://WWW.FACEBOOK.COM/MDJLECABANON)



## TRANSPORT COLLECTIF AJUSTEMENT À LA GRILLE TARIFAIRE

Les tarifs du Transport collectif de La Jacques-Cartier (TCJC) seront légèrement ajustés dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

Seules les lisières de six billets, ainsi que les laissez-passer mensuels verront leurs tarifs être ajustés. Alors que 2 \$ supplémentaires seront requis pour l'achat d'un laissez-passer mensuel ou privilège, seulement 1 \$ de plus devra être déboursé pour une lisière de six billets. Les coûts des titres mensuels métropolitains seront quant à eux connus le 1<sup>er</sup> juin prochain.

Voyez tous les détails et les horaires au [www.tcjacquescartier.com](http://www.tcjacquescartier.com).

**NOUVELLE OFFRE DE SERVICE!**  
Départs aux heures | Du matin au soir | 7 jours sur 7

**EXPRESS QUÉBEC ET SAINTE-FOY**  
POSSIBLE AVEC CORRESPONDANCE TCJC - PARCOURS 24

HORAIRE	PREMIER DÉPART	DERNIER DÉPART
D - L - M - M	6H00	21H00
J - V - S	6H00	23H00

**TCJC**  
La Jacques-Cartier  
TRANSPORT COLLECTIF DE LA JACQUES-CARTIER

**LE TCJC, UN CHOIX NATUREL!**  
[tcjacquescartier.com](http://tcjacquescartier.com)

SENTIERS DU MOULIN

MONT TOURBILLON

CLUB NAUTIQUE

LE SAISONNIER

LE RELAIS

ARCHIBALD

VERS LE TERMINUS RTC DU 200

WiFi

f



## CITÉ JOIE

### LE CAMP D'ÉTÉ À CITÉ JOIE, C'EST...

Un camp de vacances pour les personnes handicapées situé à Lac-Beauport, niché au bord d'un lac sur un vaste site naturel. Cette colonie de vacances, reconnue pour la qualité de ses relations humaines, offre de multiples activités pour sa clientèle.

### JOINS-TOI À L'ÉQUIPE

#### Tu es prêt pour une expérience de travail dynamique auprès d'une belle clientèle ?

Nous offrons plusieurs opportunités d'emplois d'été s'étendant sur une période de neuf semaines, soit du 17 juin au 14 août.

Cité Joie est une institution qui accorde une grande importance aux besoins des personnes fréquentant le camp ainsi qu'aux relations humaines. Travailler à Cité Joie est avant tout une expérience de vie intense demandant une réelle implication sociale et une grande générosité. C'est aussi une occasion unique pour apprendre à mieux se connaître et développer des amitiés durables basées sur le partage de solides valeurs.



Si le défi t'intéresse, fais-nous parvenir ta demande d'emploi (lettre et curriculum vitae) à [emploi@citejoie.com](mailto:emploi@citejoie.com) ou communique avec nous au 418 849-7183.

### LE VENT DANS LES VOILES

Suite à l'élaboration de sa planification stratégique, Cité Joie est en train de mettre en place son plan d'action et amorce le développement de plusieurs nouveaux programmes. Pour ce faire, nous avons besoin de personnes dynamiques qui pourront nous aider à remplir notre mission et bonifier notre offre de service. Nous avons trois postes à temps plein à combler :

- **Technicien(ne) administratif(ve) et comptabilité**
- **Responsable à l'accueil des groupes et de l'animation**
- **Manœuvre à l'entretien général**

Contactez :

Hélène Gaucher, Directrice des opérations  
hgaucher@citejoie.com 418 849-7183



## PROJET VITAMINE J

La zone communautaire sera vivante cet été ! La Maison des jeunes Le Cabanon et le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire unissent leurs forces pour créer un endroit invitant et dynamique pour les citoyens !

Le projet consiste à allier trois ressources différentes, soit l'équipe de la Maison des jeunes, les travailleurs de milieu SWITCH et l'animateur de parc de la municipalité, afin de rejoindre l'ensemble des utilisateurs de la zone communautaire.

Également, ces intervenants organiseront, selon leur mandat principal, des activités spontanées de loisirs en plus de planifier au minimum une activité d'envergure par semaine telle qu'atelier de skate, compétition de trottinette, sorties, tournois de soccer, BBQ santé, etc.

**VITAMINE J**  
TOUT L'ÉTÉ DANS LA ZONE COMMUNAUTAIRE

**75 HEURES DE PRÉSENCE D'INTERVENANTS FORMÉS** **7 JOURS SUR 7**  
Événements, sorties, activités, coffre à jouets, programmation diversifiée et animations spontanés.

**MAISON DES JEUNES**  
Alternative au camp de jour  
Lundi au jeudi de 9h à 16h  
Coût d'inscription : 20\$

**PROJET D'INTERVENTION SWITCH**  
15h à 22h (jours variables)

**ANIMATION DE PARC**  
Mercredi au dimanche  
(heures variables)

Logos: Le Cabanon, Lac-Beauport, SWITCH

## BILAN POUR LE CLUB DE SKI LE RELAIS - ÉQUIPE DE COURSE

Il n'y a pas à dire, ce fut une saison extraordinaire pour le Club de ski Le Relais - Équipe de course. Cet hiver, plusieurs athlètes se sont démarqués. D'entrée de jeu, nous tenons à féliciter Dorothée Faucher, qui représente Le Relais au niveau de l'Équipe du Québec, et qui a terminé 1<sup>ère</sup> aux qualifications, 8<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> lors des courses FIS du printemps (Fédération internationale de ski).

Chez les U16, Jekim Lanoue a représenté Le Relais au Critérium et a terminé sa saison au 8<sup>e</sup> rang. Pour leur part, les U14 ont offert une superbe performance. Justine Laberge a obtenu la première place de cette catégorie et a aussi participé aux courses CANAM terminant 21<sup>e</sup> ainsi qu'aux provinciaux. Philippe Thiboutôt a emprunté le même parcours que Justine terminant 1<sup>er</sup> au niveau régional et 22<sup>e</sup> à la CANAM.

Les U12 ont réalisé toute une performance en gagnant le trophée régional ! On y retrouve en 1<sup>ère</sup> position Bénédicte Lanoue, Victor Laberge en 5<sup>e</sup>, Louis-Thomas Cantin en 6<sup>e</sup>, Jules Corsiez en 8<sup>e</sup> et Eliot Vaillancourt en 9<sup>e</sup>. Chez les filles, nous retrouvons en 5<sup>e</sup> position Raphaëlle Carrier, en 6<sup>e</sup> Maude Ruelland et en 7<sup>e</sup> Marie-Jeanne Cazes.

Les U10 se sont bien défendus en terminant 2<sup>e</sup> au niveau régional. On y retrouve en 5<sup>e</sup> position Béatrice Barber-Dugré, en 6<sup>e</sup> Elizabeth Rouleau et en 7<sup>e</sup> Emma Cantin. Les garçons viennent compléter cette performance avec une 2<sup>e</sup> place pour Fabrice Dufresne et une 9<sup>e</sup> place pour Maxime Carrier.

La surprise vient de la catégorie U8 qui a raflé le trophée régional en plaçant 3 filles dans le top 10 ; Laetitia Rousseau, Maëlle Girard et Mia Jacques en 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> positions respectivement.

Chez les garçons, c'est un top 10 dont Jordan Kelly, Antoine Richard, Samuel Proulx, Jacob Desrosiers et Edward Rouleau occupent respectivement les 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> positions.

Finalement, les petits U6 ont réussi à placer Arielle-Sarah Wang et Alyssa C.-St-Pierre dans le top 10 et William St-Pierre en première place régionale. Charles-Olivier Cantin occupe la 5<sup>e</sup> position et Édouard Garneau la 10<sup>e</sup> position.

C'est avec la précieuse implication, le savoir-faire et le dynamisme de l'équipe des entraîneurs encadrée par Sunny Verrault, entraîneuse-chef, que les athlètes ont su se dépasser et vivre un hiver dynamique.

Avec cette fin de saison, l'hiver 2018-2019 s'annonce plus chaud que prévu !

Vous souhaitez consulter les tableaux des résultats ? Rendez-vous au : <http://www.skibecalpin.ca/calendrier-et-resultats/>.

Vous souhaitez des informations sur le Club de ski Le Relais - Équipe de course ? Nous vous invitons à consulter notre site Internet à l'adresse suivante : <http://clubskirelais.org>.



# HOMMAGE À MONSIEUR GEORGES DELISLE



De gauche à droite : M<sup>me</sup> Véronique Tremblay, députée, M<sup>me</sup> Alice Delisle, conjointe, M. Georges Delisle, récipiendaire et Alice Dignard, conseillère municipale, district 2.

Lors de la cérémonie qui a eu lieu le 17 avril 2018 au Parlement, M<sup>me</sup> Véronique Tremblay, députée de Chauveau a souligné l'engagement exceptionnel de M. Georges Delisle en lui remettant la médaille de l'Assemblée nationale.

M. Georges Delisle a été décoré de la médaille de l'Assemblée nationale, qui vient rendre hommage à son parcours remarquable où il a su combiner sa carrière comme éminent cardiologue pédiatre et son bénévolat au sein de notre communauté. Ainsi en plus d'exercer une profession des plus exigeantes, M. Delisle s'est dévoué pendant plus de 40 ans à titre de fondateur et président du Club de Canoë-Kayak de Lac-Beauport ; fonction qu'il occupe encore aujourd'hui.

Il a aussi été président de la Fondation Jeunesse (1985-1988), administrateur de la Fabrique Notre-Dame des Laurentides (1978-1980), membre de la Commission d'urbanisme de la Municipalité (1975-1980) et membre du Comité des Bassins Versants de Lac-Beauport depuis plus de 8 ans. En plus d'avoir un rayonnement national en assumant la présidence et autres fonctions au sein de l'organisme Canoë-Kayak Canada, ses efforts ont assuré le développement des athlètes et de nos jeunes.

Nous sommes heureux de prendre ce moment pour honorer à juste titre M. Georges Delisle qui, par sa passion, son dévouement et son altruisme, a contribué et contribue toujours activement à faire la différence dans notre communauté.

Les membres du Conseil municipal ainsi que toute la population de Lac-Beauport s'unissent pour offrir toutes leurs félicitations à notre médaillé, et pour vous dire merci et vous souhaiter, M. Delisle, une bonne continuation.

## INSCRIPTION AU CLUB DE CANOE-KAYAK LAC-BEAUPORT

Ne manquez pas un été sur l'eau, au bord de l'eau et avec du plaisir !

Il reste encore quelques places pour le groupe d'initiation et le groupe de compétitions.

Pour plus de détails, consultez notre site internet au : [www.ccklb.info](http://www.ccklb.info).

Au plaisir de vous accueillir !



## CLUB DE VÉLO DE MONTAGNE



C'est bientôt reparti pour la saison 2018 du Club de vélo de montagne Lac-Beauport ! Mieux connu sous le nom de CVM Sigma Assurance, notre club, qui compte environ 470 membres jeunes et moins jeunes, est à l'aube du début de ses activités.

Un horaire chargé cet été ! Les sorties du club débiteront officiellement le 28 avril pour le volet adulte et la semaine suivante pour les jeunes. Dès lors, les matinées du samedi ainsi que les mardis soirs seront animés aux alentours de l'école secondaire le Sommet ainsi que dans les sentiers avoisinant le Saisonnier.

Le club organisera deux fins de semaine de compétitions cet été, faisant rayonner la beauté des sentiers locaux et l'expérience de son organisation. Lors de la fin de semaine du 2 juin, deux épreuves sont au menu, soit un cross-country et un contre-la-montre. Notez que ces épreuves, en plus de démarrer la saison régionale, sont également des épreuves de sélection des athlètes de la région pour les Jeux du Québec. Le club récidive la fin de semaine du 18 août avec 2 épreuves du circuit provincial. En plus de tenir le prestigieux Championnat québécois 2018 le 18 août, notre club complète la fin de semaine avec un second cross-country le dimanche.

Nos cyclistes récréatifs ne sont pas en reste avec une foule d'activités prévues tout au long de l'été. Perfectionnement de la technique, activités sociales et jeux spéciaux pour les plus petits seront au menu ! Notre club se déplacera également à plusieurs reprises dans l'été pour redécouvrir les sentiers prisés de la Vallée Bras-du-Nord à St-Raymond, les Sentiers du Moulin, sans oublier Empire 47 au Lac-Delage.

Bien conscient de la force du nombre, le club compte sur l'implication des membres pour contribuer à l'entretien et à l'aménagement de plusieurs kilomètres de sentiers de vélo aux alentours de la municipalité. Des centaines d'heures seront donc investies dans le but de rendre la pratique de notre sport de prédilection accessible et sécuritaire.

Nos activités s'étireront jusqu'à la mi-septembre. Fiou ! En attendant le crépuscule hivernal qui s'étire encore cette année, bonne saison à tous et au plaisir de se croiser en sentiers !



## CORVÉE DE NETTOYAGE PARC DE LA GENTIANE

Le samedi 2 juin prochain, dans le cadre de la *Journée nationale des sentiers*, les résidents de tous âges de Lac-Beauport sont conviés au parc de la Gentiane pour une corvée de nettoyage et de revitalisation du sentier. Sous la supervision de LB-Cycle - un organisme de Lac-Beauport qui a pour mission d'entretenir et de développer le réseau des sentiers forestiers de la municipalité -, cette grande corvée vise à restaurer et à améliorer la boucle du parc de la Gentiane. C'est une belle occasion pour tous de venir mettre les mains dans la terre afin de peaufiner ce sentier tellement utilisé, et combien délaissé !

**QUAND :** le samedi 2 juin 2018, de 9 h à 12 h

**QUI :** marcheurs, joggeurs et cyclistes, peu importe l'âge (vous serez surpris par vos enfants !)

**OÙ :** stationnement du parc de la Gentiane

À apporter : des outils seront disponibles sur place, mais chacun peut apporter ses propres gants/chaudière/pelle ronde/râteau

## conseil municipal

<p><b>Michel Beaulieu</b> Maire Préfet de la MRC de La Jacques-Cartier</p>		<p>MRC de La Jacques-Cartier Sécurité civile Sécurité publique Ressources humaines <a href="mailto:mbeaulieu@lacbeauport.net">mbeaulieu@lacbeauport.net</a></p>
<p><b>Hélène Bergeron</b> Conseillère - District 1</p>		<p>Protection contre l'incendie Les Habitations St-Dunstan <a href="mailto:hbergeron@lacbeauport.net">hbergeron@lacbeauport.net</a></p>
<p><b>Alice Dignard</b> Conseillère - District 2</p>		<p>Urbanisme, permis et inspections Finances et administration Pacte d'amitié Les Habitations St-Dunstan <a href="mailto:adignard@lacbeauport.net">adignard@lacbeauport.net</a></p>
<p><b>Guy Gilbert</b> Maire suppléant Conseiller - District 3</p>		<p>Développement économique et touristique Infrastructures de loisirs Ressources humaines <a href="mailto:ggilbert@lacbeauport.net">ggilbert@lacbeauport.net</a></p>
<p><b>Lucie LaRoche</b> Conseillère - District 4</p>		<p>Sports, loisirs, événements, culture et vie communautaire Société des Sentiers du Moulin et Le Lasallien <a href="mailto:llaroche@lacbeauport.net">llaroche@lacbeauport.net</a></p>
<p><b>Katy Duclos</b> Conseillère - District 5</p>		<p>Environnement et développement durable Communications Histoire et patrimoine Transport collectif <a href="mailto:kduclos@lacbeauport.net">kduclos@lacbeauport.net</a></p>
<p><b>François Girard</b> Conseiller - District 6</p>		<p>Travaux publics, équipement municipal Sécurité routière Greffes et affaires juridiques <a href="mailto:fgirard@lacbeauport.net">fgirard@lacbeauport.net</a></p>

## séance du conseil

Les prochaines séances régulières du conseil auront lieu les lundis 4 juin et 3 juillet 2018 à 19 h à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire, situé au 46, chemin du Village.

## heures d'ouverture mairie

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, le vendredi de 8 h à 13 h.  
La mairie sera fermée le lundi 21 mai 2018 pour la Journée nationale des patriotes

## mairie

65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport G3B 0A1  
Tél. : 418 849-7141 • [info@lacbeauport.net](mailto:info@lacbeauport.net) • [www.lac-beauport.quebec](http://www.lac-beauport.quebec)  
Collecte des matières résiduelles ..... poste 246  
Demande d'accès à l'information ..... poste 238  
Fosses septiques ..... poste 248  
Permis et inspections ..... poste 222  
Taxation/évaluation ..... poste 226  
Travaux publics ..... poste 243

## loisirs

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire  
50, chemin du Village • Tél. : 418 849-7141  
Bibliothèque ..... poste 282  
Inscriptions aux activités ..... poste 244

## piscine municipale

78, chemin du Brûlé  
Tél. : 418 849-7141, poste 2, option 4



**Police MRC de La Jacques-Cartier, Sûreté du Québec**

1045, boulevard du Lac  
Tél. : 310-4141

## urgence

Urgence ..... 9-1-1  
Urgence aqueduc/égout ..... 418 849-5050  
Centre antipoison du Québec ..... 1 800 463-5060  
Hydro-Québec Pannes et urgences ..... 1 800 790-2424  
SOPFEU (Incendies de forêt) ..... 1 800 463-3389  
**RECHERCHE ET SAUVETAGE AÉRIEN ET MARITIME**  
• Aérien ..... 1 800 267-7270  
• Maritime ..... 1 800 464-4393

## bibliothèque

### Horaires réguliers de la bibliothèque

Lundi : ..... 19 h à 20 h 30      Vendredi : ..... Fermée  
Mardi : ..... 13 h à 16 h et 19 h à 20 h 30      Samedi : ..... 10 h à 16 h  
Mercredi : ..... 19 h à 20 h 30      Dimanche : ..... 13 h à 16 h  
Jeudi : ..... 10 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h      Bonne lecture à tous ! [bibliothequecrin@lacbeauport.net](mailto:bibliothequecrin@lacbeauport.net)

Prenez note que la bibliothèque sera fermée le lundi 21 mai 2018 pour la Journée nationale des patriotes.



Suivez-nous sur Facebook

[info@lacbeauport.net](mailto:info@lacbeauport.net)  
[www.lac-beauport.quebec](http://www.lac-beauport.quebec)

### PARUTION DE JUIN :

1<sup>ER</sup> JUIN 2018

### DATE DE TOMBÉE :

17 MAI 2018

### PAS DE PARUTION EN JUILLET

### PARUTION D'AOÛT :

3 AOÛT 2018

### DATE DE TOMBÉE :

19 JUILLET 2018